

Présentation ETUDE DU SOIR



L'étude a lieu au collège le lundi, mardi et jeudi de 16H40 à 18H00. Mme DAVID est en charge de ce temps d'étude pour encadrer et aider les collégiens dans leur travail du soir. Cependant, nous vous rappelons que le travail du soir peut ne pas être fait dans son intégralité. Le montant de l'étude est de 3 € (goûter inclus). Toute inscription engendre un engagement trimestriel renouvelable et une facturation pour la période même en cas d'absence de l'élève. Le nombre d'élève étant restreint chaque demande est étudiée au cas par cas suite à **une demande écrite et motivée de votre part faite à la vie scolaire.**

✂ -----
Coupon réponse à remettre à la Vie scolaire à la rentrée avec la demande écrite et motivée



INSCRIPTION ÉTUDE DU SOIR

Mme/M.....
responsable légal de.....
en classe de.....

- Souhaite inscrire mon enfant à l'étude du soir**
- Lundi Mardi Jeudi

Signature du responsable légal

Signature de l'élève



ÉTUDE DU SOIR

Argentré du Plessis,
Le 1er septembre 2020

Chers parents,

Vous avez demandé à inscrire votre enfant à l'étude du soir.

Comme mentionné sur le courrier d'inscription, le nombre d'élèves pouvant être accueilli est restreint.

Au regard du nombre de demandes, nous devons nous réunir en commission afin de décider de la possibilité de retenir votre enfant à **l'étude du soir**. Pour ce faire, nous vous avons demandé de nous adresser pour la rentrée un courrier motivant votre souhait d'inscription à l'étude du soir pour votre enfant.

Une réponse vous sera apportée d'ici le vendredi 13 septembre.

D'ici-là, du mardi 1er au jeudi 10 septembre, votre enfant pourra bénéficier **d'un accueil** le soir de 16 h 40 à 18 h 00.

Comptant sur votre compréhension.

Très cordialement.

Mme Vaslin-Déniel, cadre éducatif
M. Tordoir, directeur du collège